

Conditions générales de vente (CGV) pour les formations continues et les ateliers

1. généralités

Les conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les formations continues et à tous les ateliers du Studio Tanzhologie. Dans la mesure où les inscriptions sont effectuées via le formulaire d'inscription du site Internet, les participants confirment accepter les CGV lors du processus d'inscription. Les CGV font partie intégrante du contrat.

2. inscriptions

Les inscriptions se font par écrit avant le début du cours, par le biais du site Internet, par e-mail ou par courrier, et sont définitives.

3. désinscription

Une annulation doit être adressée par écrit par e-mail au studio Tanzhologie.

Un désistement jusqu'à 3 semaines avant la formation est possible sans frais. En cas de désistement ultérieur, le montant total des frais de cours est dû. En cas de difficultés exceptionnelles et indépendantes de la volonté du participant (maladie, accident ou décès dans le cercle familial proche), les frais de cours seront remboursés sur présentation des documents correspondants (p. ex. certificat médical), déduction faite de 20 € de frais administratifs.

4. conditions de paiement

La facture est envoyée avec la confirmation du cours et doit être réglée à la date d'échéance indiquée sur la facture. Si les paiements ne sont pas effectués aux dates convenues, toutes les remises sont annulées. Des frais de rappel de 10.00 € par rappel sont perçus. Un intérêt de retard de 5 % s'applique à partir de 30 jours.

5. annulation et changement de programme

Le Tanzhologie Studio est en droit d'annuler ou de reporter les événements annoncés si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas, les frais de cours déjà payés sont intégralement remboursés. D'éventuels autres droits de responsabilité sont exclus. En cas d'absence à court terme d'un intervenant, le Studio d'Hologie de la Danse peut procéder à un changement d'intervenant, faire appel à un remplaçant ou fixer une date de remplacement.

6. attestations de performance

Après toutes les formations continues régulièrement achevées, un certificat (pour les formations continues qui se terminent par un examen) ou une attestation de participation est établi(e), pour autant que la présence requise de 80% soit remplie. La présence est confirmée par la signature des listes de présence ou par l'enseignant. Les certificats et les attestations de participation ne sont délivrés qu'après le paiement intégral des frais de cours.

7. assurance et responsabilité

Le Tanzhologie Studio décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels. Il incombe aux participants de s'assurer qu'ils disposent d'une couverture d'assurance suffisante.

8. matériel photographique

Pendant les formations continues et les ateliers, le Tanzhologie Studio peut prendre des photos et des vidéos montrant des personnes reconnaissables. Ces images sont utilisées à des fins publicitaires et publiées sur les canaux publicitaires du Studio Tanzhologie, en veillant à ne pas publier d'images désavantageuses. Si une personne ne souhaite pas apparaître sur les images, elle doit le faire savoir à la direction au début du cours.

9. langue

La langue primaire de la formation est l'allemand. Les cours peuvent également être dispensés en anglais, en français ou en espagnol.

10) Droit applicable et juridiction compétente

Le droit allemand est applicable à toutes les relations juridiques. Le tribunal compétent est Bad Kreuznach.